

ment remplies. On nous dira : "Vous vous montrez bien rigide à cet égard ! " mais c'est qu'il est bien entendu que cette sévérité est légitimée par la gravité de la faute, qu'elle est juste et ne relève point de l'arbitraire. Sans doute si celui-ci avait pu exercer quelque influence sur le châtement infligé ; si la colère, l'impatience en était la cause dominante, il y aurait obligation pour le maître à revenir sur sa première décision. Et comme ce retour nous condamne aux yeux de l'élève et affaiblit notre autorité, on voit combien il importe que l'instituteur se mette en garde contre ces emportements, combien il doit user de calme, de patience, non de faiblesse.

Pour nous résumer, nous dirons : "Punissez, mais des faits dont la gravité est si évidente que dans aucun cas on ne peut les laisser impunis ; punissez les actes que la morale réproouve ; punissez la paresse, punissez la méchanceté, punissez la révolte. De même, récompensez toute action qui est réellement digne de cet honneur, et n'allez pas octroyer de récompense à toute œuvre qui n'est que l'accomplissement du devoir accompli.

La satisfaction que donne le devoir bien rempli est aussi une sérieuse récompense, et vous devez fortifier cette idée dans l'âme de l'enfant. Il est vrai que toutes les âmes ne sont pas également sensibles à ce sentiment, beaucoup ont besoin d'être stimulées. Récompensez donc encore pour éveiller l'émulation ; mais prenez garde, par ce moyen, d'humilier les uns, d'enorgueillir les autres."

On le voit, nous admettons aussi le système des récompenses et des punitions comme agent de l'ordre, mais seulement dans les cas signalés ci-dessus. Quant aux fautes légères, nous pensons qu'on peut les prévenir par les moyens que nous allons développer.

La force (et ici j'entends la force morale) donne aussi l'ordre, et la force réside dans l'unité. Efforçons-nous donc

d'établir l'unité dans tous nos exercices ; que les moyens qu'exigent l'un et l'autre soient aussi la conséquence de cette même et unique idée. L'esprit d'unité présidant au détail de la vie scolaire, nous arriverons à un enchaînement sérieux de tous nos travaux ; celui-ci façonnera l'élève à l'esprit de suite, à l'unité d'exécution, à l'ordre enfin.

Pour mieux établir cette unité, considérons d'abord les entrées et les sorties. Celles-ci devront-elles être bruyantes ? Non, car, dit Overberg, ce bruit distrait l'élève de l'importance que l'école doit avoir pour lui et des idées d'ordre qui s'y rattachent. Dès que l'enfant arrive bruyant à l'école, sa nature tapageuse reprend le dessus, ses idées se brouillent, il n'a plus ce calme qui retient tranquille sur les bancs. Au contraire, si l'élève se rend sans bruit à sa place, il se produit ce silence religieux qui impose, qui nous a saisis souvent, qui s'empare aussi de l'enfant et prévient chez lui les distractions. Aussi les entrées et sorties considérées au point de vue de l'ordre doivent-elles être, selon nous, l'objet d'une grande surveillance de la part de l'instituteur.

Mais tout n'est pas dit lorsqu'on est parvenu à habituer les élèves à entrer en silence à l'école, il faut que celui-ci soit encore fidèlement observé dans la suite des exercices.

Pour atteindre à ce but, nous pensons que l'instituteur fera chose sage en ne se laissant pas aller à des éclats de voix trop fréquents, trop prononcés ; car alors l'enfant réglant son diapason sur le nôtre en arrive presque toujours à parler trop haut, et de là encore peuvent naître le bruit, le désordre.

Du reste pour maintenir l'ordre dans la classe il est un autre moyen dont l'efficacité ne peut être l'objet du moindre doute ; nous voulons parler de la distribution du travail, de la préparation des leçons. On a dit que l'ordre dans les affaires fait la moitié de la besogne, que